



AACSB NEWSLETTER

l'accréditation en continu

février 2009
numéro 5

sommaire

- Les dernières news sur l'accréditation AACSB International
- En mars 2009 : atelier sur les objectifs pédagogiques
- Rencontres avec AACSB International
- Zoom sur ...
- L'équipe AACSB pour répondre à vos questions

Édito

« Après une année de travail auprès de l'AACSB pour faire en sorte que notre dossier passe d'un niveau d'accréditation *undergraduate* à *graduate*, sans avoir à tout recommencer depuis le début, nous sommes heureux de pouvoir de nouveau nous tourner vers l'ensemble des acteurs de l'ESCE pour poursuivre notre chemin vers une amélioration constante de nos activités. »

Frédéric Beaumont,
Directeur des Programmes
et de la Qualité.



Les dernières news sur l'accréditation AACSB International

L'ESCE vient d'être autorisée par le Ministère de l'Éducation à délivrer le grade de Master. Cette nouvelle est une véritable avancée pour l'École et fait également progresser l'accréditation AACSB International.

Rappelez-vous : en 2005, l'ESCE avait été déclarée éligible à l'accréditation internationale AACSB. Depuis cette date, l'École progresse dans ce processus, qui dure généralement entre 5 et 7 ans. Il existe deux niveaux dans l'accréditation : *undergraduate* et *graduate*. Une école sera accréditée au niveau *undergraduate* si elle délivre uniquement un diplôme de niveau License ou Maîtrise (c'est-à-dire en-dessous du niveau Master). Une école sera accréditée au niveau *graduate* si elle délivre un diplôme ayant le grade de Master.

L'ESCE était jusqu'à présent dans un processus d'accréditation *undergraduate* ;

dorénavant, avec le soutien de l'AACSB International, l'ESCE vise une accréditation d'un niveau supérieur, le niveau *Graduate*.

Ce changement dans le niveau de l'accréditation n'est pas sans conséquence pour notre processus. En effet, l'accréditation au niveau Master est plus exigeante car elle demande que nos étudiants acquièrent des compétences en analyse critique, innovation et adaptabilité. En conséquence, l'accent est mis sur un corps professoral davantage qualifié et ayant plus de contributions intellectuelles (notamment la recherche).

En janvier 2009, AACSB International a validé notre rapport annuel présentant notre passage au grade de Master ; nous travaillons donc sur la mise en place de ces nouveaux standards.



En mars 2009 : atelier sur les objectifs pédagogiques

Le département des Programmes et de la Qualité organise, à l'attention du corps professoral de l'ESCE, un atelier concernant les objectifs pédagogiques de l'École les 2, 3, 4 et 10 mars prochains.

Ces ateliers ont pour but de mettre à jour les objectifs pédagogiques, définis par le corps professoral en 2006, afin qu'ils restent cohérents avec notre programme. Les objectifs pédagogiques qui avaient été retenus étaient :

- adaptation culturelle
- développement personnel
- management de l'information
- autonomie
- communication

Grâce à l'implication de tous les professeurs sur ce thème, les objectifs seront mis à jour selon notre mission et en cohérence avec notre programme Master. Un compte-rendu de ces ateliers sera communiqué à toute l'École.



The Association to Advance
Collegiate Schools of Business

Rencontres avec AACSB International :

En 2008 :

→ Le 17 septembre 2008, Jean Meimon, Frédéric Beaumont et Don Osborn ont été reçus par Jerry Trapnell, *AACSB Executive Vice-President and Chief Accreditation Officer*, dans les locaux de l'AACSB International à Tampa. Avec le soutien de notre Mentor, le Dean Robert Scherer, ils lui ont exposé le changement stratégique (Master) à venir pour l'ESCE et ont ainsi confirmé cette nouvelle étape dans le processus d'accréditation.

→ Le 24 octobre 2008, Marie Anne Le Squeren a participé au séminaire « *Enhancing Faculty Effectiveness and Qualifications Seminar* » à Tampa dans les locaux de l'AACSB International. Ce séminaire traite principalement des standards 9 et 10 : le corps professoral et de ses qualifications.

Prochaines rencontres en 2009:

- La conférence des Deans du 4 au 6 février à San Francisco.
- La conférence annuelle AACSB du 26 au 28 avril à Orlando.



Zoom sur... ... les standards 9 et 10

Les standards qui concernent principalement le corps professoral sont les standards 9 à 13. Dans cette newsletter, nous allons zoomer sur les standards 9 et 10 ; le prochain numéro traitera des standards 11 à 13.

Petit rappel des standards :

- selon le standard 9, les professeurs doivent être suffisamment nombreux pour :
 - assurer l'enseignement
 - développer le programme et les cours
 - évaluer les étudiants.
- ce standard classe également les professeurs en fonction du nombre de leurs participations dans la vie de l'École :
 - les professeurs « participating » (participant)
 - les professeurs « supporting »

Chaque établissement a sa propre définition de « participating » et « supporting ». En ce qui nous concerne, l'ESCE a choisi de définir, avec l'aval de notre Mentor, un professeur « participating » comme un enseignant qui prend place à au moins 2 activités de la vie de l'École, en dehors de son enseignement. Ces activités peuvent aller de la participation à des réunions pédagogiques, à la participation des oraux SESAME en passant par le suivi des étudiants de mémoire. La norme pour être professeur à l'ESCE est donc « participating » et correspond ainsi aux exigences du standard.

- le standard 10 traite quant à lui des qualifications du corps professoral, selon 2 catégories : les professeurs académiquement qualifiés et les professeurs professionnellement qualifiés. Plusieurs critères rentrent en jeu pour définir la qualification d'un professeur :
 - académiquement qualifié : niveau doctorat/PhD, activité de recherche, publication d'articles, ...
 - professionnellement qualifiés : niveau Master, activités professionnelles en rapport avec la discipline enseignée.
- l'École met en place une procédure afin d'évaluer annuellement ces critères et mettre à jour le statut de chaque enseignant.

Tout comme pour le standard 9, chaque école définit ses propres critères pour être académiquement ou professionnellement qualifiés, ainsi que la répartition entre ces 2 catégories qu'elle vise pour chaque département.

**Ne les cherchez plus !
ils ont simplement changé de bureau :**



Frédéric BEAUMONT
Bureau 864, 8^e étage Est
01.41.16.72.70
frederic.beaumont@esce.fr



Marie-Anne LE SQUEREN
Bureau 865, 8^e étage Est
Tél. 01 41 16 74 02
marie-anne.le_squeren@esce.fr



Don OSBORN
Bureau 865, 8^e étage Est
Tél. 01 41 16 73 52
don.osborn@esce.fr

**L'équipe AACSB
pour répondre à
vos questions :**